



Dr Laurianne GIRAUDEAU

Responsabilité médicale et gestion des plaintes



Dr Laurianne GIRAUDEAU

Responsabilité médicale et gestion des plaintes

Responsabilité médicale et gestion des plaintes

Destinée aux chirurgiens de toutes spécialités et aux chirurgiens-dentistes, cette formation vise à promouvoir l'interaction de leurs compétences spécifiques et l'indispensable interdisciplinarité au service de la justice. Elle répond à une demande croissante de sécurisation de l'exercice individuel par méconnaissance de cet environnement. Elle s'appuie en partenariat avec l'université de Nantes dans le cadre du diplôme universitaire de pratiques expertales en odontologie légale dirigé par le Professeur Gilles Amador et l'Afio Association française d'identification odontologique présidée par le Dr Gwenola Drogou.

Transformez votre pratique grâce à notre formation spécialisée. De l'accident médical au verdict du procès, maîtrisez les lois qui encadrent les professionnels de santé. Acquérez les bases du raisonnement médico-légal, préparez-vous à toute mise en cause et sécurisez votre exercice avec confiance.

FORMATION
CONTINUE

ACHAT DIRECT	DURÉE	OBLIGATION TRIENNALE
OPCO	4 heures	NON

Le programme pour Identifier les différentes procédures de contentieux (2 heures de formation continue)

Introduction

1. Introduction à une procédure de contentieux

2. Chronologie et étapes d'une procédure judiciaire civile

- a. Phase d'ouverture de la procédure
- b. Phase de préparation à l'expertise et expertise
- c. Phase de clôture de la procédure
- d. Points de vigilance

3. Le mystère du dossier patient

- a. L'analyse des textes
- b. Les recommandations

4. Initiation au cadre médico-juridique

- a. La réparation du préjudice corporel
- b. Le contrat de soins, l'obligation de moyens et de résultats
- c. Les obligations du patient
- d. La responsabilité médicale
- e. La notion de perte de chances

5. Faute médicale VS erreur médicale

- a. La distinction juridique
- b. La faute éthique
- c. Focus consentement et devoir d'information patient
- d. La faute technique
- e. Ethique vs juridique comment se positionner ?

Conclusion

Cliquez ici pour vous inscrire

Les objectifs pédagogiques

- Identifier les différentes procédures de contentieux
- Maîtriser le panorama d'une procédure de contentieux judiciaire
- Sensibiliser le professionnel de santé à la constitution d'un dossier médical
- Comprendre l'environnement juridique dans lequel chaque professionnel de santé exerce au quotidien
- Comprendre la notion de perte de chances
- Être capable de faire la distinction entre erreur et faute médicale
- S'éclairer sur le consentement éclairé
- Définir les contours de la responsabilité médicale





Dr Laurianne GIRAUDEAU

Responsabilité médicale et gestion des plaintes



Dr Laurianne GIRAUDEAU

Responsabilité médicale et gestion des plaintes

Votre conférencier



Dr Laurianne GIRAUDEAU

Diplômée de l'Université de Bordeaux en 2017, le Docteur Laurianne Giraudeau s'est installée la même année en libéral à Châteauroux sur une création de poste. Son exercice est limité aux actes chirurgicaux nécessitant une anesthésie générale, ainsi qu'à une petite activité esthétique, principalement destinée aux patientes issues du circuit en oncologie. Le Docteur Giraudeau se décrit comme une praticienne normale mais un peu hyperactive, ayant suivi plusieurs formations ici et là. En termes de diplômes universitaires, elle a obtenu un DU d'anatomie clinique de Bordeaux, car elle apprécie travailler sur des cadavres au laboratoire d'anatomie. Actuellement, elle poursuit un DIU de pathologie et dermatologie buccale à Tours et un DU d'expertise juridique en réparation du préjudice corporel à Nantes, avec lequel elle a conçu une vidéo. En parallèle, le Docteur Giraudeau accueille au bloc opératoire des chirurgiens-dentistes omnipraticiens pour les former à la chirurgie des dents de sagesse et autres interventions. Elle offre également des conseils juridiques sur la tenue du dossier patient aux chirurgiens de toutes spécialités, orthodontistes et dentistes. Elle est membre du conseil de l'ordre de son département, principalement au sein de la commission de conciliation, ce qui lui permet de comprendre et de décortiquer l'origine des conflits entre patient et praticien, ou parfois entre deux praticiens.

[Cliquez ici pour vous inscrire](#)



Public concerné et matériels nécessaires :

Cette action s'adresse aux chirurgiens-dentistes, diplômés, du débutant au professionnel de santé aguerri. L'accès à la formation nécessite une connexion internet et du matériel informatique tel qu'un ordinateur, tablette ou smartphone.

Aucun pré-requis nécessaire.

Le type d'évaluation pratiqué :

Nous pratiquons à chaque étape de la formation des évaluations :

- Évaluation initiale des connaissances
- Exercices et auto-évaluations, avec correction détaillée après chaque partie.
- Questionnaire final d'évaluation.
- Questionnaire final d'avis sur la formation.

Informations

pratiques

Janvier 2024

NACPRO : S0320230140010



Organisme DPC N° 9105

- Formation e-learning, vidéos et contenu accessibles en illimité
- Fiches pratiques téléchargeables et certificat validant
- Formation offerte
- Accessible en illimité à vie
- Groupe privé d'entraide destiné aux inscrits

[Cliquez ici pour retrouver toutes les dates de sessions DPC de la formation.](#)